

REPUBLIQUE DU NIGER



Fraternité – Travail – Progrès

DISCOURS DU

COLONEL MAIZAMA ABDOULAYE

**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DE
L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT (MEHA)**

A LA

**69ÈME SESSION ORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE
GÉNÉRALE DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE
L'ÉNERGIE ATOMIQUE (AIEA)**

Vienne, Autriche, 15-19 septembre 2025

Débat Général

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Ministres, honorables délégués.

J'ai l'honneur et le plaisir de prendre la parole à cette 69^e session ordinaire de la Conférence Générale (CG) de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA). Au nom de ma délégation, je vous félicite ainsi que votre pays, pour votre élection à la Présidence de cette auguste assemblée.

Mes félicitations vont également aux autres membres du bureau et je vous souhaite à tous, pleins succès dans l'accomplissement de cette noble mission.

Je puis vous assurer de la disponibilité de ma délégation, à vous accompagner et à pleinement coopérer pour la réussite de nos travaux.

J'adresse également mes compliments à la République des Maldives pour son adhésion à l'Agence, en émettant le vœu que cela contribue au renforcement des actions au service de la paix et du développement, dans le contexte international actuel incertain, marqué par les crises et les menaces régionales.

Monsieur le Président, Distingués délégués

Les Sciences Technologies et Applications Nucléaires (STAN) nous en sommes convaincus, doivent être utilisées pour lutter efficacement contre toutes les insécurités dans le monde et éradiquer toutes formes de vulnérabilité.

A cet effet, mon pays reste résolument engagé pour une utilisation pacifique, sûre et sécurisée des STAN, à travers le Programme

Nucléaire National (PNN) mis en œuvre par la Haute Autorité Nigérienne à l'Energie Atomique (HANEA), pour assurer le bien-être des populations, contribuer à garantir la souveraineté et l'indépendance alimentaires et énergétiques nationales entre autres, mais surtout pour soutenir un développement socioéconomique et industriel stable et durable.

Les activités nucléaires planifiées dans mon pays, sont en parfaite harmonie avec les Objectifs de Développement Durable (ODDs), la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI Niger 2035), et la vision patriotique de **SE le Général d'Armée Abdourahamane Tiani**, Président de la République, Chef de l'Etat, pour un Niger véritablement indépendant et prospère, inscrite en lettres d'or dans la Charte de la Refondation.

Monsieur le Président, Distingués délégués

Le PNN couvre notamment les domaines de la souveraineté alimentaire, de la nutrition, de la santé humaine, des mines, de l'énergie, de l'industrie, de l'environnement, de la radioprotection, de la recherche, de la sûreté et la sécurité nucléaires.

Avec l'accompagnement de l'Agence, le Niger a bâti des bases solides et franchi plusieurs étapes décisives, pour le développement et l'implémentation de programmes et projets nucléaires, ainsi que la mise en place de capacités durables. Les cadres institutionnel, législatif et réglementaire nationaux ont été mis aux normes internationales en vigueur.

Le gouvernement par ma voix, exprime sa gratitude au Directeur Général M. Rafael Mariano Grossi pour les appuis, les efforts méritoires et les initiatives déployées en soutien aux Etats Membres (EMs).

Monsieur le Président, Chers délégués

Dans le domaine de la souveraineté alimentaire, mon pays mise sur l'accroissement et la diversification de la productivité agricole, pour atteindre l'autosuffisance alimentaire, avec l'appui des initiatives "atoms for food" et "ZODIAC" du DG de l'AIEA. Les techniques nucléaires et connexes, contribuent à lever les principales contraintes liées aux productions agrosylvopastorales et halieutiques, à travers notamment la mutagénèse induite, la gestion durable de sol et des ressources en eau, la réduction des pertes après récolte, la radioconservation des produits agro-pastoraux, l'alimentation et la santé du bétail, la lutte contre les insectes vecteurs de maladies ou destructeurs de plantes.

Aussi, le sous-sol nigérien regorge d'eaux souterraines et une quantité considérable d'eau douce est stockée principalement dans les aquifères partagés qui doivent être gérés de façon rationnelle.

L'exploitation minière a provoqué la contamination des nappes souterraines et affecté la qualité des seules sources d'approvisionnement en eau potable des populations de certaines zones.

Le thème « Atomes pour l'eau » du Forum scientifique cette année, est une opportunité pour ma délégation, de débattre du rôle des

technologies nucléaires dans la prévention, le suivi, l'évaluation des ressources en eau, et le traitement des eaux contaminées.

Monsieur le Président, Honorables délégués

Le Niger, grâce à l'appui de l'initiative "Rays of Hope" du DG de l'AIEA, a renforcé son plateau technique national. Cela permettra d'améliorer l'accessibilité de la population aux soins modernes et de réduire le coût des évacuations sanitaires liées aux cancers.

Lors de sa visite, le DG de l'Agence a pu constater les progrès réalisés et discuter avec quelques bénéficiaires au Centre National de lutte Contre le Cancer (CNLC).

En outre, dans l'optique de l'acquisition prochaine d'une unité de PET-SCAN, la 1^{ère} pierre a été posée en août 2025 par SEle Général d'Armée Abourahmane Tiani, Président de la République, Chef de l'Etat, pour la construction du bâtiment destiné à l'accueillir.

Le Niger, vient également de demander une mission imPACT, pour l'évaluation de ses capacités et de ses besoins dans la lutte contre le cancer.

Monsieur le Président, distingués délégués

Mon pays, grand producteur mondial d'uranium, est un véritable réservoir stratégique de matières premières.

La première étape du cycle du combustible nucléaire est bien maîtrisée, avec une expérience de plus de soixante-dix (70) ans de production de « Yellow Cake ».

Le Niger a décidé de faire du secteur minier un levier économique, par l'appropriation de ses ressources nationales et leur exploitation au profit de son peuple.

L'importance accordée à ce secteur stratégique par les plus hautes autorités nationales, se traduit aujourd'hui par 63 permis de recherche en vigueur, une mine industrielle en exploitation, une mine en phase de développement, un projet de petite exploitation minière d'uranium et une mine en réhabilitation.

En ce qui concerne le Programme Electronucléaire (PEN), les enquêtes d'opinion et la Charte de la Refondation montrent clairement qu'il bénéficie de la confiance de toutes les couches sociales du pays.

Le livre blanc du PEN du Niger est en cours d'édition, et plusieurs communications faites dans les rencontres de haut niveau par les membres du gouvernement, confirment la détermination de mon pays à aller de l'avant, dans le respect des normes internationales en vigueur, et des engagements internationaux auxquels le Niger a librement souscrit.

Le Comité d'Orientations Stratégiques du PEN (COSPEN), vient d'adopter la feuille de route mise à jour. Il a pris des décisions importantes sur la création de la structure exploitante, le développement des ressources humaines, les choix de la technologie, du site, et de l'option de financement.

Monsieur le Président, chers délégués

La sûreté et la sécurité nucléaires ainsi que les garanties, sont cruciales pour mener des activités nucléaires avec sérénité, tout en protégeant l'environnement.

Mon pays, dans son engagement constant à développer une infrastructure la plus solide possible, pour la sûreté nucléaire, a amélioré ses profils RASIMS et NUSIMS et a beaucoup progressé dans l'élaboration de la politique et stratégie de sûreté nucléaire et des textes réglementaires nationaux, alignés sur les normes de sûreté de l'AIEA.

L'Autorité de Régulation et de Sûreté Nucléaires (ARSN), mène des activités de vérification du respect strict des dispositions de la réglementation en vigueur, à travers notamment des activités d'inspection et d'évaluation de la sûreté et la sécurité.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Garanties Généralisées (AGG) et de son Protocole Additionnel (PA), le Niger a soumis toutes les déclarations et les rapports pertinents au titre de l'année 2024.

Deux missions d'accès complémentaire ont été menées dans les mines d'uranium en mars et en juillet cette année, par des équipes d'Inspecteurs de l'Agence, dont la première était conduite par le DG, accompagné du DGA chef du département des Garanties.

Les résultats ont montré que le Niger respecte ses engagements et que les matières et activités nucléaires sur son sol, sont destinées à des fins exclusivement pacifiques.

Aussi, le Niger continue de renforcer son Régime National de Sécurité Nucléaire et neuf (09) experts nationaux ont été mis à la disposition de l'Agence dans le domaine de la sécurité nucléaire, pour contribuer à diverses missions dans d'autres pays.

Monsieur le Président honorables délégués

Mon pays a adopté l'ordonnance autorisant la ratification de l'Amendement de l'article VI du statut de l'AIEA et les instruments de ratification seront déposés incessamment.

Le Niger se félicite du dynamisme de son partenariat avec l'Agence, et reste déterminé à le poursuivre et à le renforcer. Cette coopération exemplaire a permis à plusieurs structures nationales de bénéficier d'appuis multiformes dans leurs domaines d'intervention respectifs, à travers des projets nationaux, régionaux et interrégionaux et plus récemment les initiatives méritoires du DG de l'AIEA qui viennent à point nommé pour offrir d'autres perspectives.

Je voudrais au nom du gouvernement, renouveler les hommages de mon pays au Directeur Général M. Raphael Mariano Grossi et à son équipe, pour la pertinence de leurs rapports, pour toutes les actions qu'ils mènent en permanence, pour que les STAN restent au service de la paix, de la sécurité, et de la prospérité dans le monde.

Le Niger salue et encourage les départements techniques de l'Agence, et l'Accord Africain de Coopération Régionale pour le Développement de la Recherche et la Formation en Sciences et Techniques nucléaires (AFRA), et recommande qu'ils soient soutenus par tous, à travers

entre autres, la mise à leur disposition de moyens adaptés à leur disposition.

Je vous remercie de votre aimable attention.